

La décarbonation du chauffage qui représente 47% des consommations énergétiques françaises impose une réduction massive des énergies fossiles (fuel, gaz) et une modération forte de la consommation électrique en raison de l'électrification croissante des usages électriques qui vont se substituer aux énergies fossiles, notamment pour la mobilité (31% des consommations).

La conception des bâtiments dans une approche systémique, standardisée et industrielle et non par corps de métier est essentielle pour accélérer la décarbonation et faire baisser le coût de production des logements.

Cette approche globale est très peu développée à ce jour et peut faire l'objet de programmes spécifiques à développer au niveau national et territorial. Si l'isolation des bâtiments et les pompes à chaleur font l'objet d'aides du gouvernement, elles n'ont jamais été intégrées dans une approche systémique et industrielle, la seule qui permet, en faisant baisser les coûts, d'accélérer la transition énergétique et d'augmenter le nombre de bâtiments financés à subvention constante.

Les pompes à chaleur représentent un gisement de décarbonation très important (déjà 38Twh en 2020, plus que la production de toutes les éoliennes de France) insuffisamment mobilisé. Il pourrait être couplé avec des systèmes solaires avec ou sans batteries. La régulation, maintenant largement disponible sur smartphone pourrait également être un outil important d'optimisation de la consommation, notamment aux heures de pointe.

L'industrie automobile a su depuis des décennies organiser ces standardisations autant sur les motorisations que sur les plateformes. Il n'y a aucune raison qui permette de justifier que l'industrie du bâtiment ne soit pas en mesure de conduire une approche similaire.

Les freins actuels sont de plusieurs natures :

- Absence d'approche industrielle nationale, voire européenne de produits « bâtiments » basse énergie (Maisons comme appartements) alors que cela existe aux USA;
- Absence de sites industriels de préfabrication de ces éléments (notamment bord VE ou voie ferrée comme chez nos voisins européens) ;
- Plus de focus sur l'isolation que sur la régulation
- Manque de formation de main d'œuvre pour installer les PAC
- Manque de produits PAC (15 à 50kW) pour immeubles, tertiaires et bâtiments collectifs
- PAC non identifiée comme une énergie renouvelable à part entière

Pour les nouveaux logements comme pour les autres bâtiments existants les propositions suivantes permettraient de lever ces freins :

- Acter cet enjeu comme priorité du CSF IPC au sein du Conseil national de l'Industrie
- Mettre en œuvre un programme de bâtiments standardisés dans chaque Région française
- Développer un programme de PAC françaises, européennes de moyenne et grande capacité
- Programme de formation autour de cet enjeu

Contrairement aux installations longues à mettre en œuvre comme le nucléaire et l'éolien ces solutions peuvent être mises en œuvre rapidement et avec un impact réduit sur le réseau de distribution électrique. Elles ont très peu d'impact (voir tableau impacts type énergies suivant les usages sur www.eedam.fr)